



Apprenons à mieux nous entendre.

## PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 54170115017

### PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS) PAR LA MÉDIATION

#### PUBLIC

- Toute personne amenée à être en situation d'encadrement d'une équipe.
- Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : pour en savoir plus, voir page 3.

#### PRÉ-REQUIS

- Aucun.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de stress au travail et RPS ;
- Repérer leurs causes et leurs signaux d'alerte afin d'être attentif à l'apparition de RPS ;
- Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux assise sur la médiation.

#### COMPÉTENCES VISÉES EN FIN DE FORMATION

- Comprendre le stress et les RPS ;
- Connaître les facteurs de risques et leurs impacts ;
- Savoir mobiliser la médiation dans une démarche de prévention.

#### APTITUDES

A l'issue de la formation, vous serez capables de :

- Détecter les situations de stress au travail génératrices de RPS ;
- Détecter les pratiques managériales excessives génératrices de RPS ;
- D'identifier un.e salarié.e en difficulté ;
- Réagir efficacement devant une situation de RPS.

#### DURÉE

- 1 jour soit 7 heures,
- En présentiel.

#### DATES ET HORAIRES

- Consulter le site.

#### LIEU

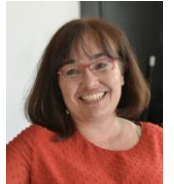
- MAISON DE LA COMMUNICATION – 7, rue Marthe Pineau – 17000 LA ROCHELLE

### TARIFS

- › 320 € si formation non financée par OPCO / salarié.e / agent
- › 390 € si formation financée par OPCO / employeur / entreprise

### INTERVENANTE :

Valéry SÉROUX, Médiatrice et consultante diplômée RNCP en management et gestion des relations humaines. Prévention et résolution des conflits au sein des organisations, régulation par la médiation de la vie d'un service, d'une équipe. Formatrice en management et organisation du travail et en médiation de projet.



### PROGRAMME DÉTAILLÉ :

- 1- Comprendre le stress et les RPS pour mieux les détecter
  - Cadre réglementaire de la santé sécurité au travail ;
  - Connaître ses responsabilités de manager et les responsabilités et obligations de l'employeur ;
  - Définir le stress et les risques psychosociaux ;
  - Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle ;
  - Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux.
- 2- Repérer les causes et les signaux d'alerte afin d'être attentif à l'apparition de RPS
  - Identifier ce qui favorise le stress et les risques psychosociaux ;
  - Les facteurs de risques et leurs impacts ;
  - Les indicateurs de risques ;
  - Comment repérer un.e salarié.e en difficulté ?
  - Définir son rôle de manager : comment apporter mon aide ?
  - Soupçons de harcèlement ou de violence : qui avertir ?
- 3- Mettre en place des démarches de prévention des RPS
  - Engager une démarche de prévention : les 3 niveaux d'actions ;
  - Les démarches institutionnelles de prévention : Rôle et responsabilité de chacun ;
  - Les outils internes de prévention : l'apport de la médiation.

### METHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques et mises en situation avec des cas pratiques ;
- › Échanges d'expérience entre participant.es ;
- › Afin d'ancrer les connaissances théoriques abordées, l'animation de la 2<sup>ème</sup> partie de journée se fait sous la forme d'un atelier participatif qui s'adapte au vécu et aux cas concrets des participants.es.

### ÉVALUATION

- › En fin de session, questionnaire à chaud sur le déroulement, la qualité de la formation et de la formatrice ainsi qu'un quizz sur les acquis de la formation.

- Questionnaire à froid, après 3 mois, sur l'application et la qualité de la formation.
- L'analyse des questionnaires permettra d'effectuer, le cas échéant, les actions correctives nécessaires.

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La MAISON DE LA COMMUNICATION, Centre de formation et de Médiation, facilite, depuis près de vingt ans, la qualité des relations humaines dans les entreprises et les organisations. Nous intervenons, avec diligence et efficacité, pour analyser les situations et proposer des solutions sur mesure à tous nos clients, quels que soient leurs besoins.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin d'être accompagnées de manière spécifique ou de bénéficier d'une aide adaptée.

Afin de nous assurer que les moyens mis en œuvre pour nos interventions peuvent être adaptés aux besoins spécifiques liés à la situation de handicap, nous sommes à la disposition de chacun par téléphone au 05 17 81 04 18 ou par mail [info@maisondelacommunication.fr](mailto:info@maisondelacommunication.fr)

### CONTACTS

- ✓ Référente pédagogique

Myriam BACQUÉ

[m.bacque@maisondelacommunication.fr](mailto:m.bacque@maisondelacommunication.fr)

- ✓ Référent administratif

Nathan CHANCELLE

[n.chancele@maisondelacommunication.fr](mailto:n.chancele@maisondelacommunication.fr)

- ✓ Référente handicap – accessibilité

Nathalie GARRIGUES

[n.garrigues@maisondelacommunication.fr](mailto:n.garrigues@maisondelacommunication.fr)

Téléphone : 05 17 81 04 18